

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise Sarl Société Hydro-Electrique de la vallée de Salles-la-Sour		Exercice N clos le 31/12/2007		Exercice N-1 clos le 31/12/06		
A - RÉSULTAT COMPTABLE								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210				
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	226517	201870
			services*	217		218		
		Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée*			221				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	226517		201870
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
		Variation de stock (marchandises)*			236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : immobilier :)		242	75495		157761	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle* 243 10310)		244	27371		19984	
Rémunérations du personnel*				250	2736		16997	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1408		6934	
Dotations aux amortissements*				254	24193		24193	
Dotations aux provisions				256				
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259)		262	184887		184887		
Total des charges d'exploitation (II)				264	316090		410756	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-89573		-208886	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280				
	Produits exceptionnels (IV)			290	47964			
	Charges financières (V)			294	635			
	Charges exceptionnelles (VI)			300				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-42244		-208886	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		314	42244	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf nouveautés page 7 de la notice 2033.no)			324				
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cus d'associés	217		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
Déductions	Entreprise nouvelle (41, article 986)	986	Zone franche urbaine (41, article 987)	987	Zone franche Corse (34, article 988)	988		
	Reprise d'entreprises en difficulté (41, article 981)	981	Jeune entreprise innovante (41, article 989)	989	Pôle de compétitivité (41, article 990)	990		
	Divers* (dont : investissements outre-mer 344)	344	créance due au report en arrière du déficit*	346				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		354	42244	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables* dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372	42244	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380		n° du centre de gestion agréé :	388	
Montant de la T.V.A. collectée	374	42763	Effectif moyen du personnel* :	376	2	dont apprentis : <input type="text"/> handicapés : <input type="text"/>		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	26665	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399				

2e EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Form. 2033 B - 1/05/07 (M. 07) - N° 10957 * 09

*Des exemples de renseignements sont donnés dans la notice 2033.no